

CONVOCAATION

Mesdames, Messieurs, Chers(es) Collègues,

Conformément aux articles L 2121-7 et L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), je vous informe que :

le CONSEIL MUNICIPAL se réunira

Lundi 22 juin 2026 à 19 h 00

Salle du Conseil Municipal

17, rue Jules Benoît - 44510 Le Pouliguen,

ORDRE du JOUR :

Liste et projets de délibération
accompagnés de la note explicative de synthèse
(en application de l'article L 2121-22 du CGCT)

Comptant sur votre présence,

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, Chers (es) Collègues, l'expression de mes salutations distinguées.

Certificat d'affichage

Le Maire de la Ville du Pouliguen
Certifie que :
le nombre des membres en exercice est de 27
la convocation du Conseil Municipal du lundi 22 juin 2026 a été
publiée et affichée le 16 juin 2026.
Les délibérations ont été affichées en Mairie, le
Le compte-rendu des délibérations a été affiché en Mairie,
le
Le procès-verbal de la séance est disponible à l'accueil de
l'Hôtel de Ville.

Le Maire,



Norbert SAMAMA